

“

“

La métropole
vivante :
Eurocité attractive

”

”

■ Services à la population et attractivité des métropoles

Extrait de : "Critères de métropolisation et éléments de comparaison entre Lyon et d'autres métropoles françaises", Alain SALLEZ, mars 1999

Exposé au groupe de travail "Positionnement international et fonctions métropolitaines", dans le cadre des études préalables à la Directive Territoriale d'Aménagement de l'aire urbaine de Lyon, pour le compte du SGAR Rhône-Alpes

Les travaux de recherche d'Alain SALLEZ et de son équipe de l'Institut Villes, Territoires, Immobilier (IVTI) sur la dynamique des villes ont utilisé un indice synthétique de la "santé" d'une ville, constitué du rapport : taux de croissance démographique annuel sur taux de chômage.

Selon eux, l'intérêt de cet indicateur est de rendre compte de l'attractivité d'une ville sur le plan démographique et de l'équilibre de son marché du travail. En effet, les analyses urbaines sur de longues périodes montrent qu'il n'y a pas de croissance économique durable sans un équilibre de l'offre et de la demande de travail.

En résumé, les facteurs explicatifs de la dynamique des villes ont été, pour la période 1982-1990 :

- **le taux de services marchands à la population**, à relier à la qualité de vie d'une ville,
- **le taux d'encadrement** en cadres et ingénieurs de l'ensemble des entreprises de la ville,
- **la diversification du portefeuille d'activités** ou, à contrario, la fragilité des villes de mono-activité,
- **l'accessibilité** de la ville par les transports à grande vitesse : autoroutes, TGV, aéroports,
- **la gouvernance** entendue comme la capacité des élus de la commune centre et des communes périphériques à coopérer, ainsi que le partage implicite ou explicite d'un projet commun avec les institutions intermédiaires (CCI, ports autonomes, syndicats patronaux et ouvriers, comités d'expansion, ...),
- et, de façon négative, **un taux de retraités et d'autres personnes sans activité** important.

Une analyse sectorielle de l'emploi permet de compléter cette analyse. (cf ci-après)

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

L'axe horizontal indique la structure et l'axe vertical la dynamique de Lyon entre 1980 et 1990.

- quadrant I : sur-représentation structurelle qui se renforce
- quadrant II : sur-représentation structurelle qui diminue
- quadrant III : sous-représentation structurelle qui s'accroît
- quadrant IV : sous-représentation structurelle qui évolue favorablement

Analyse

On retiendra particulièrement la forte base industrielle de Lyon, notamment des biens intermédiaires et la forte croissance relative des biens de consommation. On note avec intérêt la bonne position des services aux entreprises, ce qui est tout à fait favorable à l'attractivité industrielle de la ville.

Cependant, la moins bonne position des services à la population et surtout leur recul par rapport à la capitale constitue un indice beaucoup moins satisfaisant car c'est là, avec la qualité de la vie, un facteur essentiel de fixation et de localisation des cadres des entreprises internationales. On sait par ailleurs sur ce sujet que certains cadres de sociétés étrangères se plaignent de ne pas trouver à Lyon la culture et les loisirs adaptés à leurs désirs.

Analyse structurelle dynamique de l'emploi

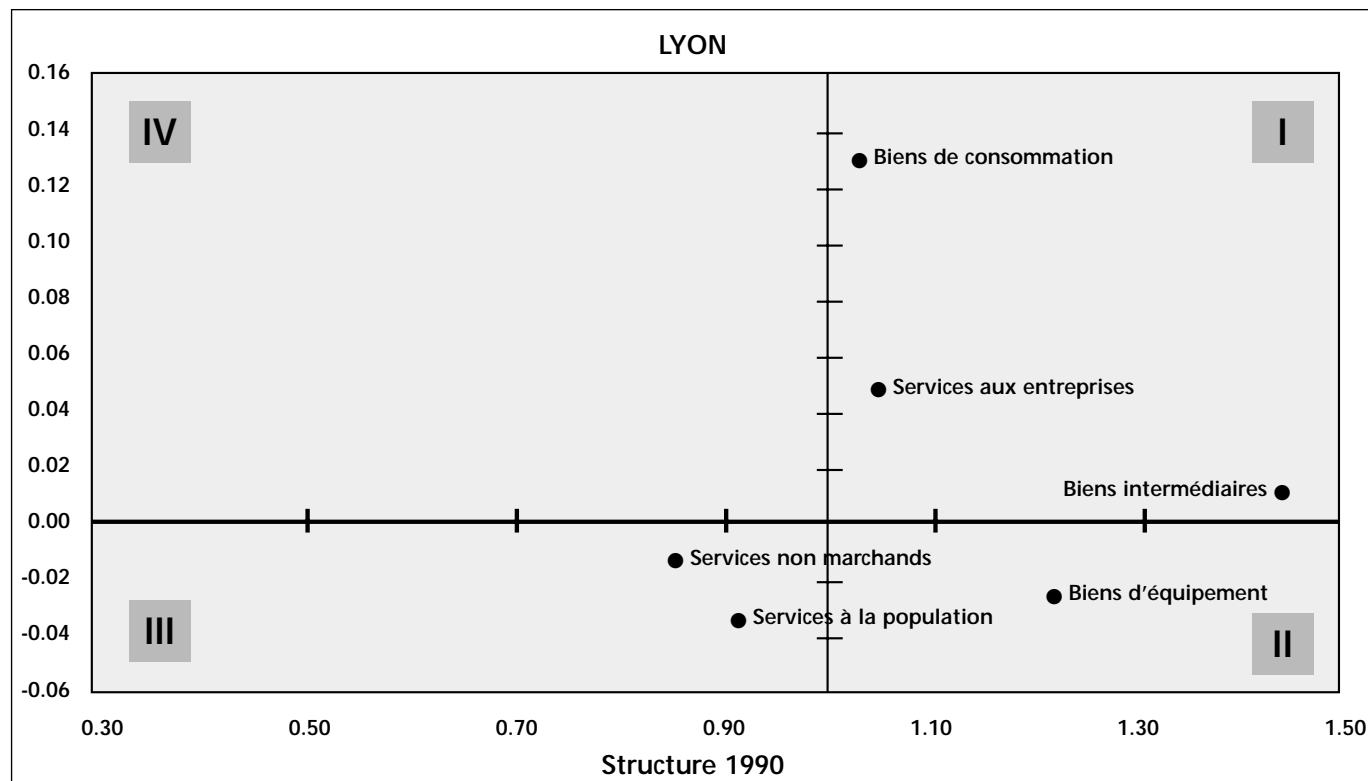


TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

- Aptitude des aires urbaines à drainer des actifs.

Comparaison des profils migratoires

D'après " Les métropoles régionales du Centre-Est ",
Les Dossiers INSEE Rhône-Alpes n°118,
juillet 1997

Le dynamisme d'une métropole régionale peut se juger à l'importance de son solde migratoire.

L'interprétation des migrations en termes d'attractivité d'une métropole passe par la dissociation des entrées et des sorties sur le territoire de son aire urbaine.

Taux d'entrée annuels

Aire urbaine	Actifs	Artisans	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Lyon	2,5 %	1,6 %	5,1 %	3,2 %	2,2 %	1,4 %
Lille	1,7 %	1,4 %	4,2 %	2,9 %	1,6 %	0,9 %
Marseille	2,0 %	1,5 %	4,0 %	2,7 %	1,7 %	1,1 %
Strasbourg	2,1 %	1,6 %	4,1 %	3,1 %	1,9 %	1,2 %
Toulouse	3,6 %	2,6 %	6,1 %	4,9 %	3,2 %	2,4 %
Bordeaux	2,9 %	2,1 %	5,4 %	4,0 %	2,6 %	1,7 %
Saint-Etienne St-Chamond	2,0 %	2,0 %	4,7 %	2,9 %	1,9 %	1,2 %

Source : INSEE - Recensements de la population

Des profils identiques à Lyon, Lille et Marseille

L'aire urbaine de Lyon se caractérise par des taux d'entrée et des taux de sortie relativement faibles. Les aires urbaines de Lille, Marseille ou Strasbourg présentent pour la tranche d'âge des 15-40 ans le même type de profil migratoire.

Près de 22 % des nouveaux arrivants sont des jeunes qui poursuivent leurs études. Cette même proportion avoisine 30 % à Bordeaux et Toulouse. Cet écart explique la différence d'attractivité constatée entre ces métropoles. Lyon, tout comme Lille et Marseille, est à la tête d'un espace urbain dans lequel se trouvent des aires urbaines disposant d'un tissu universitaire important (Grenoble, Saint Etienne/Saint Chamond, Valence) qui captent une partie des étudiants. Or cette situation ne se retrouve pas dans le sud-ouest.

Plus de 60 % des immigrants dans l'aire urbaine de Lyon sont des actifs, particulièrement des cadres. Outre le fait d'une attraction spécifique des actifs les plus qualifiés, ce fort taux d'entrée des cadres reflète le mouvement des étudiants venus se former à Lyon dans les années 1980 et restant sur l'aire urbaine, une fois leur diplôme acquis, afin d'y exercer leur métier de cadre.

Une faible attractivité à Saint-Etienne/Saint-Chamond

Le solde migratoire des 15-40 ans génère une importante baisse de population sur l'aire urbaine de Saint Etienne/Saint Chamond (- 6 %). Comme Amiens ou Rouen, celle-ci se différencie ainsi des métropoles universitaires. Entre 15 et 25 ans, son solde migratoire est équilibré alors qu'il est largement excédentaire dans les autres métropoles universitaires. La cité stéphanoise exerce une faible attractivité sur la population jeune de son entourage, y compris par son université (sur 100 nouveaux arrivants, 22 sont étudiants contre 30 à Grenoble ou Clermont-Ferrand).

Néanmoins, entre 1982 et 1990, les taux d'attractivité des 15-25 ans sont supérieurs à ceux constatés entre 1975 et 1982. En revanche ils sont plus faibles passés cet âge. La faible attractivité stéphanoise se retrouve dans toutes les professions.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

■ Niveaux de salaires et attractivité des aires urbaines

D'après " Les métropoles régionales du Centre-Est ",
Les Dossiers INSEE Rhône-Alpes n°118, 1997

Les écarts de salaires entre les aires urbaines sont loin d'être négligeables ; le salaire est en effet un moyen d'attirer de nouveaux actifs et révèle, par les tensions à la hausse sur les salaires, le développement même d'une ville.

1 - Les aires urbaines les plus importantes distribuent les salaires les plus élevés

Ce phénomène s'explique par la concentration des emplois les plus qualifiés dans les grandes métropoles. En 1993, Paris présente le salaire annuel net moyen le plus élevé : 12 % de plus que la moyenne.

Lyon, qui occupe le deuxième rang en termes d'emploi exprimé en années-travail, se situe au troisième rang pour les salaires.

Lille fait exception : 4e rang pour le nombre d'emplois salariés mais seulement 16e place pour le salaire moyen.

2 - Analyse des écarts entre catégories socioprofessionnelles

Les salaires parisiens sont très supérieurs à ceux des autres aires urbaines. Ainsi, entre le cadre parisien et son homologue des aires urbaines de province le moins rémunéré, le rapport des salaires est du simple au double.

Paris mis à part, des écarts importants subsistent entre les autres aires urbaines. Ces écarts sont de 64 % pour les cadres (entre Metz et Lyon), 14 % pour les professions intermédiaires (entre Roanne et Lyon), 16 % pour les employés (entre Metz et Clermont-Ferrand) et 18 % pour les ouvriers (entre Nevers et Grenoble).

Parmi les 15 aires urbaines du Centre-Est, seules Lyon, Grenoble et Annecy offrent des salaires supérieurs au salaire moyen de province pour tous les secteurs d'activité.

Écart par rapport au salaire annuel net moyen par catégorie socioprofessionnelle dans les capitales régionales (en % d'écart à la moyenne)

Aire urbaine	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Paris	8	5	6	10
Lyon	- 6	- 3	- 5	- 5
Marseille	- 12	- 7	- 5	- 6
Lille	- 11	- 8	- 7	- 12
Bordeaux	- 15	- 6	- 5	- 7
Salaire moyen	230 346	132 108	93 470	93 054
Salaire moyen hors Paris	98 473	123 737	86 936	85 196

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

3- Analyse des écarts de salaires moyens entre les aires urbaines ¹

Les écarts de salaires moyens entre aires urbaines s'expliquent par différents facteurs :

* Un effet structurel

La structure de l'emploi salarié par catégorie socioprofessionnelle et activité économique est déterminante (la présence de métiers très qualifiés et/ou de secteurs très rémunérateurs explique un salaire moyen plus élevé).

* Un effet résiduel

À structures socioprofessionnelle et sectorielle identiques, des différences subsistent traduisant certaines particularités locales. Révélatrices des spécificités des salariés ou des entreprises (par exemple, l'ancienneté moyenne des salariés, la taille des entreprises...), ces " sur-rémunérations " relatives apparaissent aussi comme un facteur susceptible d'attirer de nouveaux actifs vers une aire urbaine

¹ Analyse de type " structurelle-résiduelle " intégrant 33 aires urbaines à l'exception de Paris

Ecart par rapport au salaire annuel moyen par catégorie socioprofessionnelle dans les aires urbaines du Centre-Est (en % d'écart à la moyenne)

Aire urbaine	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Lyon	6	3	2	2
St-Etienne/St Chamond	- 8	- 1	0	- 2
Grenoble	- 2	+ 2	+ 3	+ 8
Salaire moyen	204 009	124 371	87 409	87 198

→ **Grenoble et Lyon** concentrent des activités économiques et des catégories socioprofessionnelles très rémunératrices. Les secteurs d'activité qui contribuent le plus à l'effet structurel sont : le conseil et l'assistance, le commerce de gros, les industries des équipements mécaniques (à Lyon), les industries des composants et équipements électriques et électroniques (à Grenoble) ainsi que la R&D.

Mais cette seule présence renforcée de secteurs à haute rémunération n'explique pas tout. La spécificité du tissu économique de Lyon et Grenoble leur permet d'offrir des salaires supérieurs aux autres aires urbaines à activités économiques et catégories socioprofessionnelles identiques.

→ **Saint-Etienne/Saint-Chamond** apparaît dans le groupe constitué par Rouen, Amiens, Poitiers, Reims, Caen, et Chalon-sur-Saône. Le niveau relativement bas des salaires moyens de ce groupe (inférieur de 2 à 5 % au salaire moyen des aires urbaines) est le seul fait de la structure sectorielle de l'économie locale. En effet, toutes ces aires urbaines pâtissent d'un tissu économique local dont les rémunérations sont, au niveau local, relativement faibles.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

■ La santé

1. Hôpitaux et cliniques dans la région urbaine de Lyon (regroupement à la commune)

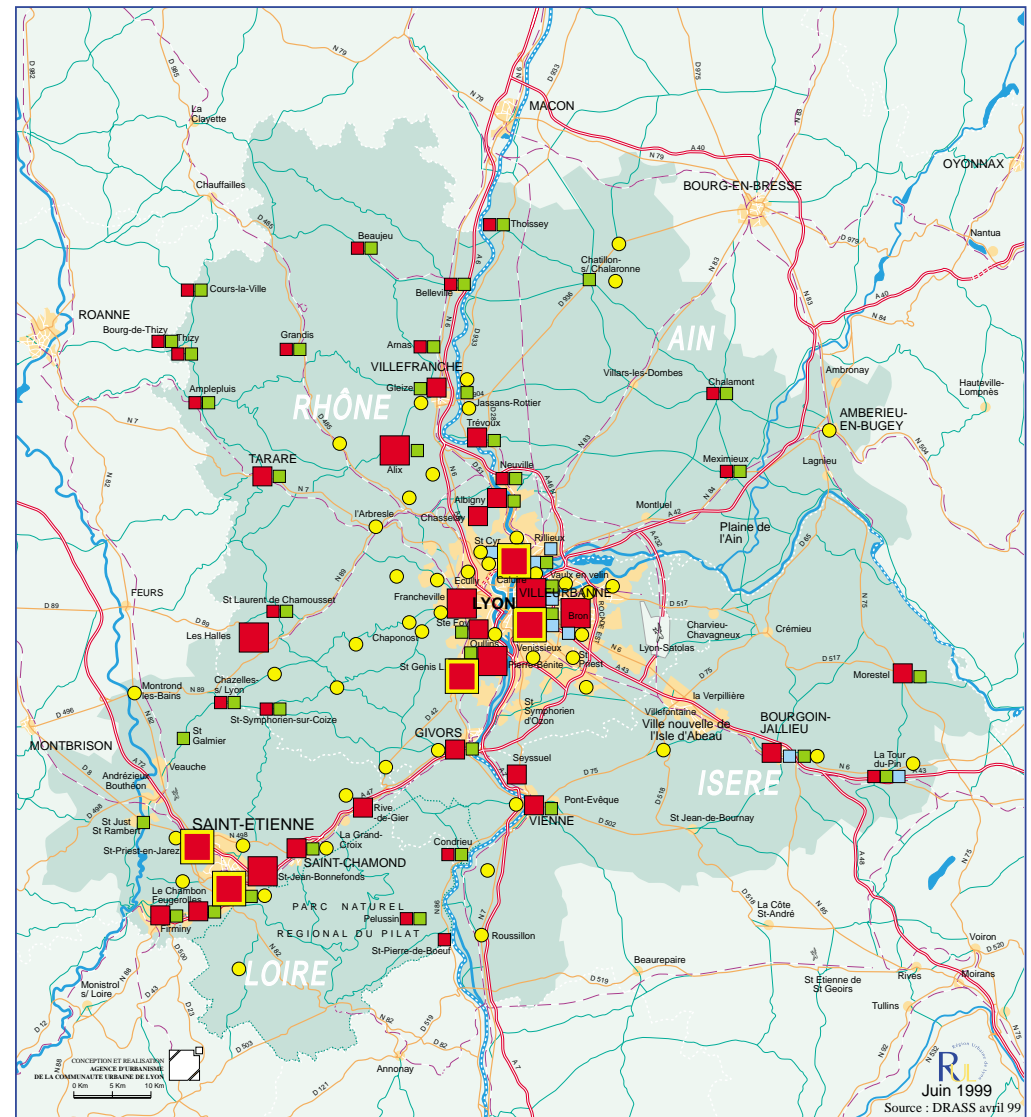
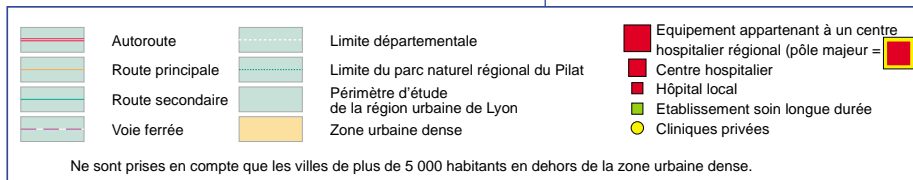


TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

2. Lyon, ville européenne de la santé

D'après l'étude "Lyon, Métropole de la Santé", ADERLY, novembre 1998

Un environnement universitaire de qualité, carrefour de la recherche et de l'industrie

L'université Claude Bernard est la deuxième concentration universitaire française et représente avec les universités de Grenoble et de Saint-Étienne un poids scientifique de première qualité.

	1er cycle	2è cycle	3è cycle	Total
Médecine	2 165	1 256	685	4 106
Pharmacie	828	730	558	2 116
Odontologie	272	215	487	

Cette université s'appuie sur une grande diversité de laboratoires de recherche:

- Le deuxième pôle INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) français et le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)
- Les Laboratoires de Recherche des Universités et des Grandes écoles
- Le Centre International de recherche sur le Cancer
- Les Laboratoires privés de Recherche...

Les unités INSERM de recherche ont une notoriété européenne, notamment dans les domaines de la dermatologie, la chirurgie vasculaire et cardiaque, la nutrition et la physiologie expérimentale, la virologie (hépatites et SIDA), la gastro-entérologie...

L'activité de recherche est en pleine croissance, puisqu'elle a représenté 16 MF en 1994, 25,6 MF en 1995 et 27 MF en 1996. Les chercheurs lyonnais se distinguent particulièrement par leurs études fondamentales et cliniques dans des domaines comme la cardiologie, la neurologie, l'oncologie..., ou les grands brûlés, dont la renommée est mondiale.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

Un centre hospitalier de taille européenne

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) regroupent 18 établissements hospitaliers publics de la région lyonnaise. Avec 6 191 lits sur 15 500 en Rhône-Alpes, ce pôle hospitalo-universitaire est le premier pôle français après celui de Paris. Les Hospices Civils de Lyon représentent 8 % de l'activité hospitalière nationale pour seulement 2,6 % de la population.

Certaines spécialités des HCL émergent au niveau international :

Les hôpitaux lyonnais jouent un rôle pilote en matière de transplantations

- Les transplantations en 1996 :
 - Moelle 196
 - Foie 97
 - Reins-Pancréas 12
 - Reins 102
 - Cœur 59
 - Epiderme 9
 - Pancréas 1
 - Cœur-Poumons 1
 - Poumons 6
 - Cornée 60

L'aéroport de Bron est spécialisé dans le transport d'organes.

Certains centres hospitaliers ont une renommée internationale ; l'hôpital neurologique Pierre Wertheimer est le plus grand centre d'essais cliniques en neurologie au niveau mondial. L'hôpital Debrousse est spécialiste européen en orthopédie et urologie pédiatrique...

D'autres spécialités sont reconnues internationalement en clinique et en recherche :

- la cancérologie avec le LIS et le centre anticancéreux Léon Bérard
- l'hôpital des grands brûlés
- l'immunologie
- la cardiologie
- l'ophtalmologie
- l'étude des maladies mentales avec le PET SCAN...

Saint-Etienne : les domaines d'excellence

Deux équipes de recherche médicale se distinguent particulièrement à St Etienne :

- Une équipe INSERM, au sein du laboratoire "Biologie du tissu osseux, connaissance des exercices physiques sur le squelette en rapport avec la recherche spatiale"
- Une équipe d'accueil GIMAP, travaillant sur la mise au point d'un vaccin contre le SIDA.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

■ L'enseignement supérieur dans la région urbaine de Lyon

1. Répartition des effectifs étudiants

D'après l'Atlas Rhône-Alpes de l'enseignement supérieur 1996

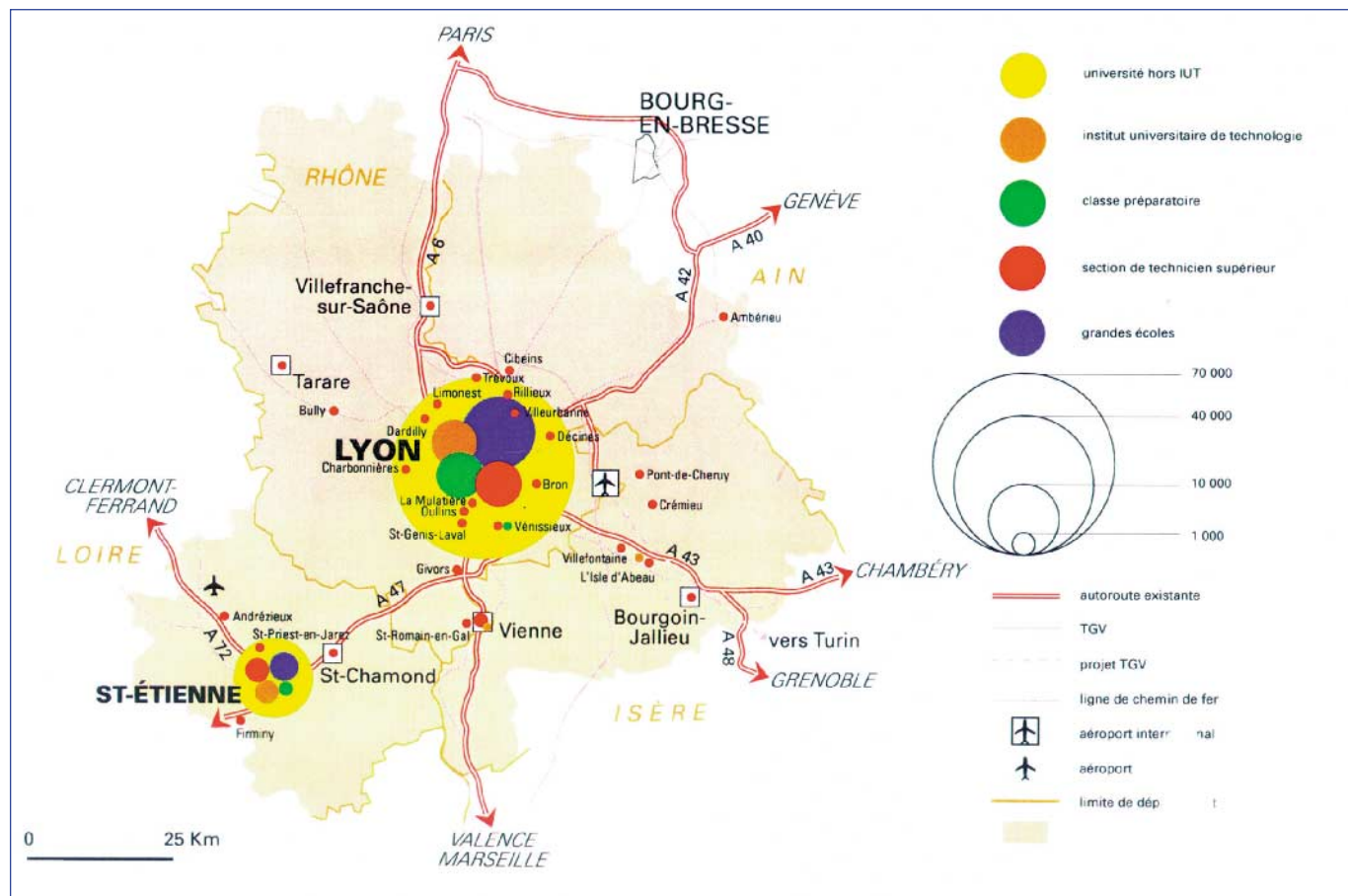


TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

2. 3^e cycles et grandes écoles : Points forts et faiblesses

D'après "La région urbaine de Lyon ou les infortunes de la vertu"
P. Beckouche, L. Davezies, Alain Sché bath
Rapport pour le compte
du SGAR Rhône-Alpes, 1994

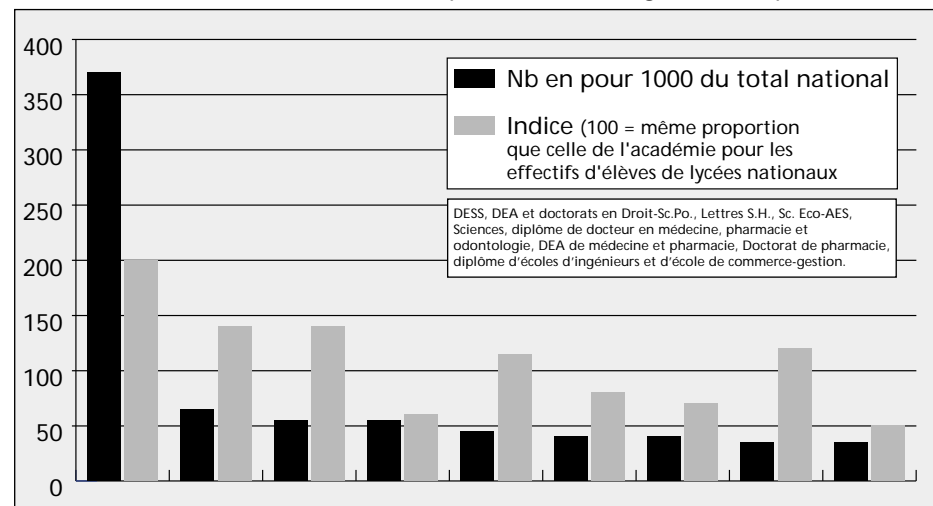
La comparaison des diplômes de troisième cycle délivrés par les grandes académies confirme, s'il en était besoin, que la région urbaine de Lyon ne se dégage pas vraiment du lot des bonnes académies de province, très loin derrière la région parisienne, mais qu'elle est en bonne position.

Les performances de l'académie de Lyon sont les meilleures en pharmacie (surtout en DEA), mais aussi pour les diplômes d'ingénieur - domaine dans lequel l'avancée parisienne est la plus réduite.

Ce palmarès universitaire dégage toutefois quatre points négatifs :

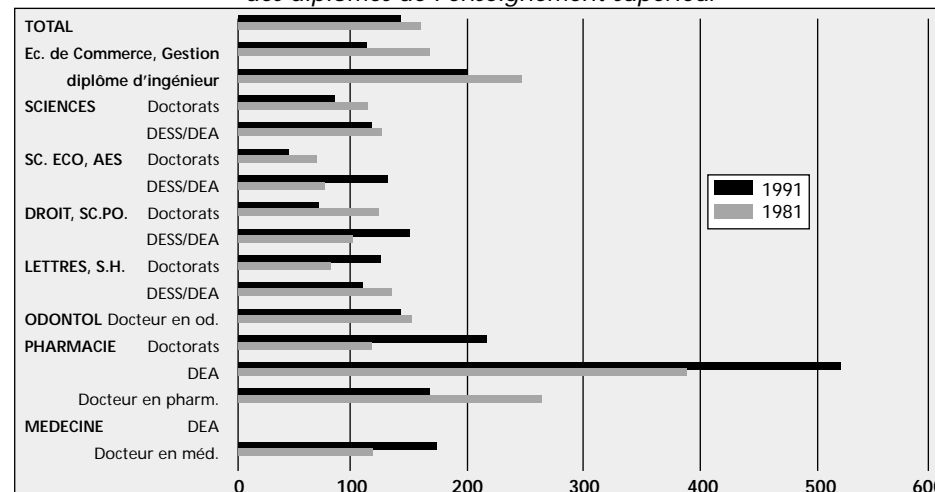
- en règle générale, l'académie fait de meilleurs scores pour les DEA que pour les thèses ;
- la position lyonnaise est faible dans les diplômes scientifiques, les plus propres aux échanges université / industrie, et dans lesquels se distinguent les académies de Toulouse, Grenoble, Strasbourg et Nancy ;
- sa performance d'ensemble s'est dégradée entre 1981 et 1991 ;
- la notoriété internationale de l'université de Lyon reste très faible.

Part des académies dans les diplômes de l'enseignement supérieur



Source : M.E.N./DEP

Part de l'académie de Lyon dans le total national des diplômés de l'enseignement supérieur



Source : M.E.N./DEP

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

3. U3M - un réseau universitaire en Rhône-Alpes en lien avec les enjeux des villes

Conférence des villes centres des grandes agglomérations de Rhône-Alpes

Document approuvé par la Conférence des Maires le 22 janvier 1999
Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon, Saint-Etienne

UN CONSTAT :

Des attentes contrastées résultent de dimensions très différentes des Villes et de leur équipement en enseignement supérieur et recherche : volonté de mieux articuler un potentiel conséquent avec les axes majeurs du développement économique, à Lyon et Grenoble ; besoin de conforter l'enseignement supérieur, à Roanne et Bourg ; besoin de s'affirmer pleinement comme pôle universitaire, à Valence et Annecy ; volonté de développer une offre d'enseignement supérieur généraliste, à Chambéry et Saint-Etienne.

UN PROJET :

L'amélioration coordonnée de l'offre d'enseignement supérieur et de recherche en Rhône-Alpes concrétise la volonté des 8 villes d'affirmer leurs complémentarités. Ce projet s'articule autour de trois axes stratégiques et de cinq principes qualitatifs, se déclinant dans chacun des pôles de développement universitaire et économique.

TROIS AXES STRATÉGIQUES :

- **Conforter les pôles** : renforcer les complémentarités entre les 8 Villes et le développement des convergences entre enseignement supérieur, recherche et activités économiques, pour contribuer davantage au rayonnement de Rhône-Alpes et à son ouverture internationale, lesquels rejaillissent sur l'attractivité de chacune des villes,
- **Préparer les Universités aux enjeux du XXIème siècle** : aller au bout des engagements d'U 2000 et, au-delà, concevoir des bâtiments intelligents permettant le travail en réseaux, développer les interfaces, les laboratoires communs, les transferts de technologie et l'essaimage ; mieux insérer l'Université dans la Ville, par son ouverture à d'autres publics,
- **Soutenir la citoyenneté étudiante** : améliorer l'accueil des lycéens et des étudiants, dans l'Université, mieux les intégrer dans la vie de la cité, en facilitant les déplacements et l'accès aux activités culturelles et sportives, comme à l'ensemble des services urbains.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

CINQ PRINCIPES QUALITATIFS :

- **Accentuer l'ouverture internationale** : l'intensification des échanges internationaux, en particulier économiques, implique une généralisation d'accords entre universités rhônalpines et étrangères, mêlant co-habilitations de diplômes, accueils et échanges croisés d'étudiants, d'enseignements et de chercheurs.
- **Afficher des complémentarités entre les Villes**, ce qui implique :
 - a) Une intensification de l'usage des réseaux numériques de communication, afin de permettre un partage des richesses documentaires, l'accroissement des enseignements à distance et des transferts d'informations entre les laboratoires de recherche,
 - b) Une amélioration de la qualité des liaisons routières et surtout des relations ferroviaires entre les villes.
- **Investir les interfaces entre disciplines et activités économiques** : aux frontières entre disciplines se situent nombre d'innovations créatrices d'activités, ceci induit regroupements d'équipes de recherche, mise en place de formations conjointes entre spécialisations complémentaires et maîtrise des nouvelles technologies,
- **Concilier réponse à une demande sociale de proximité et équipement plus équilibré du territoire** : l'accueil en villes moyennes de premiers cycles, tant généralistes que professionnalisants, correspond à l'objectif de généraliser un niveau de formation plus élevé ; au-delà, le dynamisme des villes moyennes dépend de créneaux leur permettant d'affirmer leurs spécificités, que peuvent renforcer et compléter des formations et laboratoires de recherche ciblés,

- **Développer les formations permanentes** tout au long de la vie : l'importance croissante de la formation permanente, le développement du temps libre et l'accueil du 3ème âge impliquent des solutions de proximité pour l'ouverture au public du potentiel d'enseignement, enjeu d'une diffusion plus large des savoirs.

DECLINAISON DU PROJET DANS LES POLES DE DEVELOPPEMENT RHONALPINS :

Pour chacun des pôles de développement, la déclinaison des principes qualitatifs et des axes stratégiques universitaires et économiques peut se structurer à partir des points forts dans l'économie locale et dans l'offre actuelle de formations universitaires. Cette double entrée fait apparaître plusieurs points forts régionaux, impliquant chacun plusieurs Villes et révélant des complémentarités économiques et universitaires : ces points s'articulent autour de :

a) Deux fonctions majeures de développement et d'innovation

- **pôle numérique** : des composants aux logiciels et produits électroniques, il occupe 52 000 emplois en Rhône-Alpes et s'appuie sur Grenoble (micro-électronique, micro-systèmes, nano-technologies, puces au silicium, outils de programmation informatique, INPG, INRIA, LETI) Lyon (génie logiciel, recherche sur les contenus, INSA, Ecole Normale Supérieure-Sciences, Ecole Centrale), Saint-Etienne (réseaux en fibres optiques, ARUFOG, en lien avec pôle vision), Valence (capteurs, systèmes industriels, monétique et outils numériques de navigation aérienne-Sextant-ESISAR), Annecy (capteurs, réseaux, mesures et instrumentation) et Chambéry (micro-électronique et robotique, laboratoires et formations en intelligence artificielle et génie informatique),

- **pôle bio-technologie**, en plein développement, à partir de l'excellence des activités liées à la santé et aux sciences et technologies du vivant à Lyon (Faculté de Médecine, INSERM, Institut des neurosciences, laboratoire P4 pour les maladies infectieuses, IBCP, CGMC, CIRC, etc, ...), Grenoble (biologie structurale - Synchrotron-, bio-informatique, robotique chirurgicale, instrumentation électronique) et Saint-Etienne (technologies médicales -GIP Exercices-HEF, ITF, CETIM) ; Bourg-en-Bresse (formations en DUT génie biologique et informatique industrielle),

b) Trois activités traditionnelles fondant les principales spécificités régionales :

- **Pôle mécanique et travail des métaux** : c'est l'activité industrielle la plus présente dans tout le territoire rhônalpin, avec un poids dans les effectifs supérieurs de 70% à la moyenne nationale, réparti principalement dans 6 villes : Saint-Etienne (1er secteur économique, réputation du pôle productique, 5 écoles d'ingénieurs), Grenoble (céramique industrielle, Eurotungstène, usinage avec matériaux composites, 2 écoles d'ingénieurs de l'INPG), Lyon (machines et métaux, pôle technologique de l'Ecole Centrale avec l'université Lyon 1, INSA), Annecy (école d'ingénieurs ESIA, de gros employeurs, SNR, Gillette, etc ...), Roanne (école d'ingénieurs ISTIL - DEA Productique - laboratoire LASPI - pôle transmission de puissance), Valence (nombreuses industries réputées, peu de formations adaptées) et Chambéry (conception de matériaux nouveaux, ENSAM mécanique & environnement, formations matériaux composites),
- **Pôle textile-habillement**, le plus spécifique à Rhône-Alpes avec un taux d'emploi double de la moyenne nationale, repose sur Lyon, avec un tissu artisanal et industriel très novateur (soies et textiles techniques) et un pôle de recherche et enseignement du textile, Roanne, avec un secteur industriel très important pour

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

la ville, renforcé par la délocalisation de la partie textile de l'école d'ingénieurs ITECH, la mise en place d'un centre régional d'infographie textile et le projet de création d'un IUP des technologies de la mode, et Saint-Etienne (un secteur actif, renforcé par la présence d'une antenne de l'Institut Textile de France ITF),

- **Pôle de gestion, conseil, services et management des entreprises** : développé à partir de la place lyonnaise, avec principalement l'Ecole du Management de Lyon, les formations spécialisées dans les Universités (Institut d'Administration des Entreprises et laboratoires associés), ainsi qu'avec les écoles de commerce de Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry, ce pôle s'étend des grands cabinets de conseil, rayonnant à partir de Lyon, aux services en recherche-développement, présents à Grenoble, Chambéry, Lyon, Roanne, Saint-Etienne et Bourg-en-Bresse, ainsi qu'aux activités informatiques de conseil et service, concentrées à Grenoble, Lyon et Annecy.

c) Trois branches émergentes :

- **Pôle environnement**, en émergence à partir de Lyon (mesures et chimie appliquées à l'environnement, Université Lyon 1, BRGM, CEMAGREF, ADEME, INGRA), Grenoble (Université Fourier : glaciologie, géophysique ; spécialité du traitement de l'eau - SOGREAH), Saint-Etienne (pôle de l'eau, volcanologie, Ecole des Mines, Agence du Développement Durable), Chambéry (environnement de la montagne, valorisation des énergies renouvelables) et Bourg (projet de DUT aéraulique et génie thermique, en liaison avec l'industrie agro-alimentaire).
- **Pôle sciences de la Ville**, émergence d'un savoir-faire spécifique à Rhône-Alpes, souligné par l'existence de trois Agences d'urbanisme et trois Ecoles d'Architecture, avec à Lyon, l'ENTPE, l'IUL, la MRASH, l'INSA, le pôle de compétences en urbanisme et, en projet, une partie des

l'Ecole des Paysages à Grenoble, la Maison des Sciences de la Ville, tête d'un réseau avec l'Institut d'Urbanisme, l'Institut de Géographie Alpine, la MRASH et des laboratoires de recherche sur la ville, et à Saint-Etienne, à côté de la MRASH, l'Institut du développement territorial (IDT).

- **Pôle communication-documentation-technologies de l'éducation**, à partir du fort potentiel de bibliothèques à Lyon, renforcé par l'arrivée du fonds des Jésuites (500 000 ouvrages), ce pôle prend appui sur l'ENSSIB et des formations réputées en sciences du langage à Lyon et Grenoble. L'implantation de l'Ecole Normale Lettres contribuera à le renforcer. De nouveaux diplômes d'ingénieurs en technologies de la communication à Grenoble et à Lyon marquent le lien de ce pôle avec les technologies numériques. Par ailleurs, Saint-Etienne a des formations à l'IDT, Annecy un projet d'IUP et de DESS informatique et télécommunications et Roanne dispose d'un Euromaster multimédia et d'un centre serveur de formation médicale continue lié aux universités de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

La valeur ajoutée d'une mise en réseau renforcera le dynamisme de pôles spécialisés et complémentaires :

- **L'organisation de la complémentarité entre les sites**, s'appuyant sur un fonctionnement en réseau, conforte l'offre universitaire régionale, sa lisibilité et sa capacité à se positionner à l'international,
- **La dynamique universitaire des villes, en cohérence avec leur développement économique, culturel et en terme d'image**, contribue à un maillage du territoire régional, à sa structuration, en même temps qu'elle apporte une réponse à la demande sociale,
- **Les villes ont vocation à intervenir dans le développement universitaire**, pour faciliter les interfaces entre enseignement-recherche et entreprises. Par ailleurs, les activités urbaines dans leur diversité (hébergement, déplacements, équipements collectifs, culture, etc...) relèvent en majeure partie de la compétence des collectivités territoriales.

Dotées de meilleures liaisons entre elles et avec l'extérieur, les Villes se trouvent en situation d'impulser une dynamique de projet susceptible de conforter une offre universitaire régionale, ouverte et d'envergure internationale.

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

On manque d'indicateurs précis et homogènes pour caractériser la fonction culturelle métropolitaine. On peut retenir un indicateur synthétique : les cadres de la fonction "Culture, loisirs". La composition de cette fonction de notre grille d'analyse est la suivante : journalistes, auteurs, cadres de la presse et de l'édition,

cadres des spectacles, artistes. La part de la *région lyonnaise* dans l'effectif national n'est ici que de 3,6 % en 1990 (pour, rappelons le, 5,6 % des emplois nationaux). Cette proportion est donc particulièrement faible dans ce secteur, et elle est en régression par rapport à 1982.

■ Culture et loisirs

1. La culture et les loisirs, un monopole parisien ?

Extrait de "La France en Ville"
Félix Damette, 1994

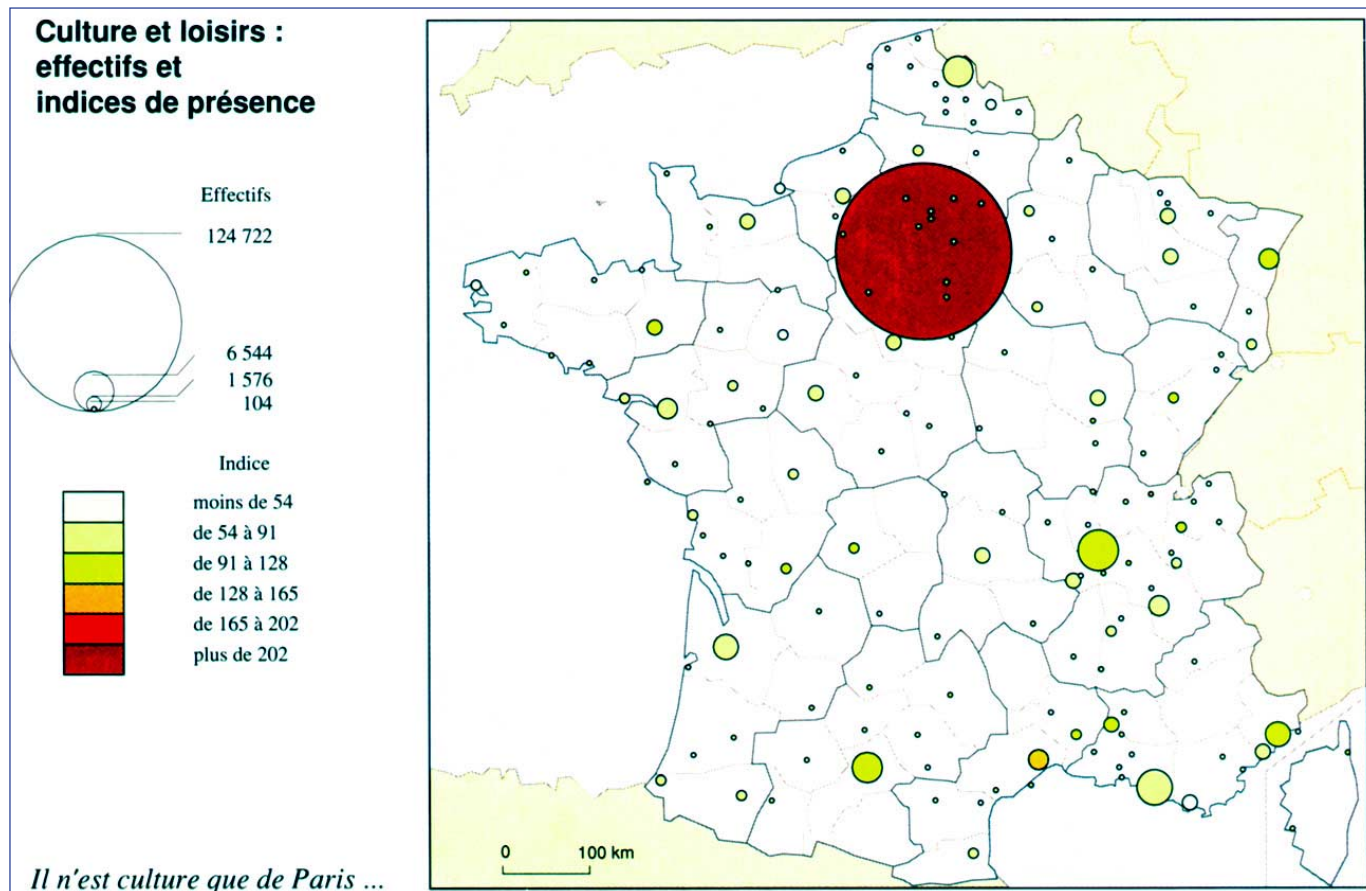
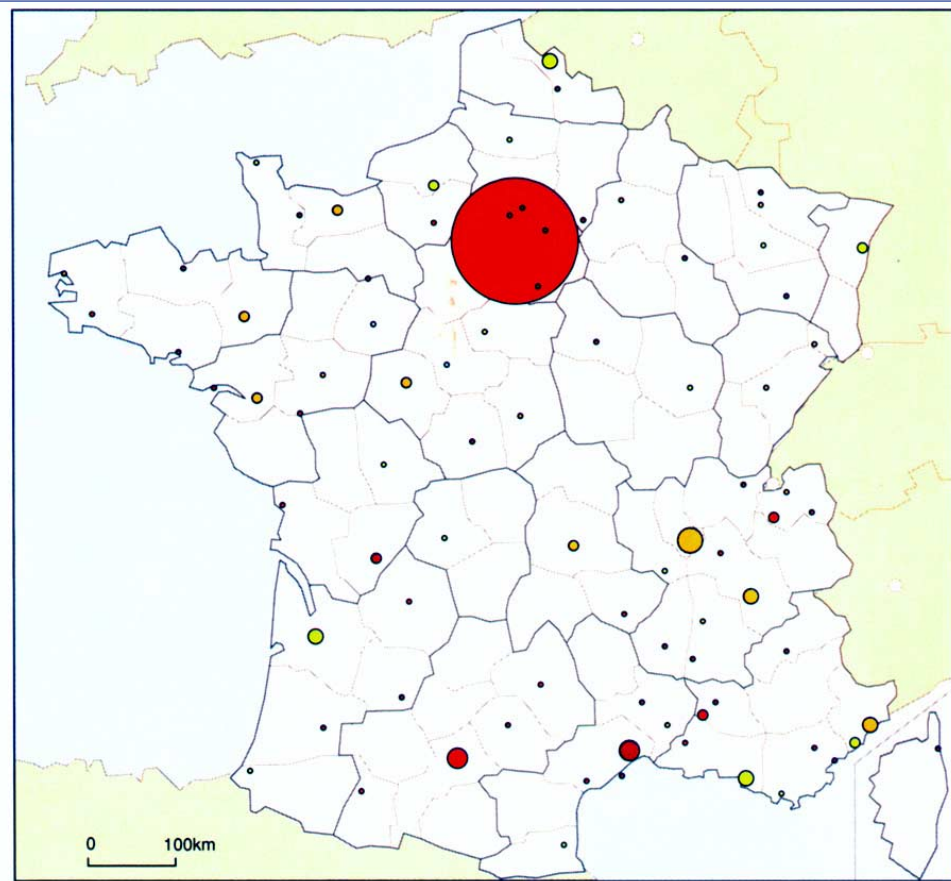
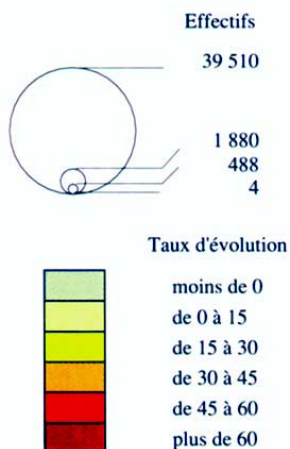


TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

Cette fonction ne compte que 250 000 emplois (un pour 222 habitants), mais sa valeur symbolique et stratégique va bien au-delà. Les deux cartes suscitent un véritable malaise ; il n'est culture que de Paris ; plus de 50 % de l'emploi est en Ile-de-France ; du désert provincial émergent péniblement trois métropoles : Lyon, Toulouse et Strasbourg, ainsi que trois villes importantes, Nice Avignon et Rennes -une mention spéciale pour Montpellier, la seule ville de province à présenter un indice supérieur à 100. L'évolution est exactement conforme à l'état des lieux ; rien ne change pour l'essentiel.

Culture et loisirs : écarts des effectifs et taux d'évolution 1982 -1990



... et cela s'accroît

TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

2. Les principaux équipements culturels de la région urbaine de Lyon

	Autoroute		Limite départementale		Musée
	Route principale		Limite du parc naturel régional du Pilat		Musée industriel
	Route secondaire		Périmètre d'étude de la région urbaine de Lyon		Centre à statut particulier
	Voie ferrée		Zone urbaine dense		Diffusion du spectacle vivant
					Théâtres missionnés, centres dramatiques, centre chorograph. nat.
					Festivals

Principaux équipements :

Ne sont prises en compte que les villes de plus de 5 000 habitants en dehors de la zone urbaine dense.

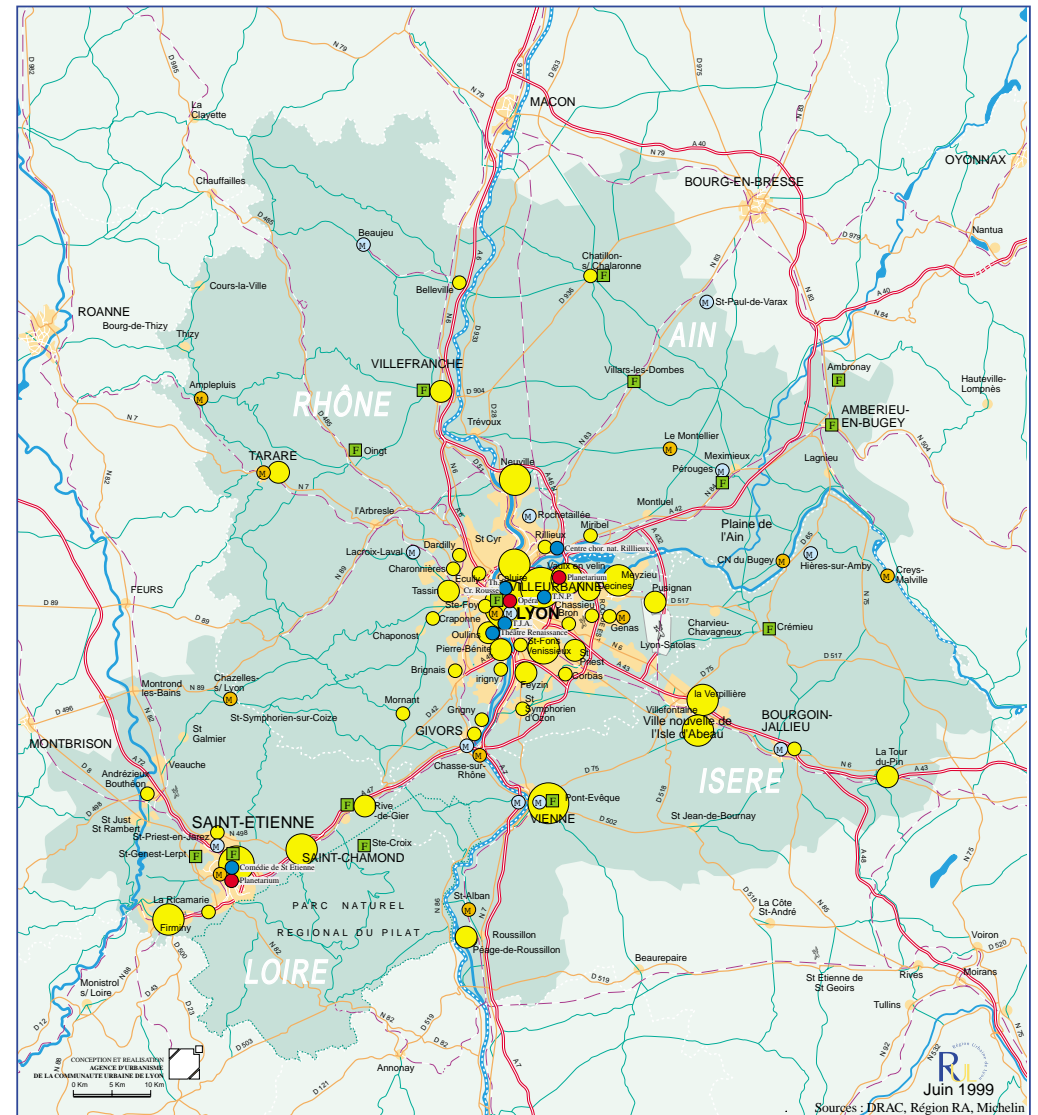
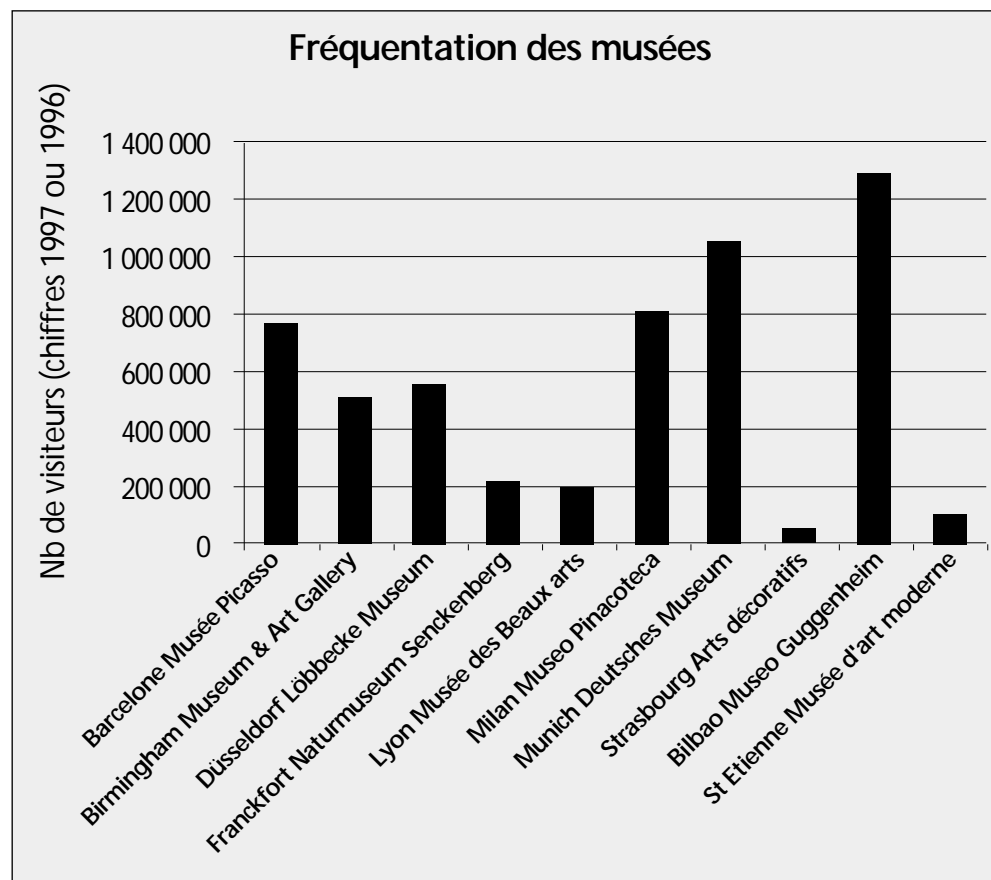


TABLE RONDE 2

La métropole vivante, Eurocité attractive

3. Fréquentation des musées : Comparaisons européennes

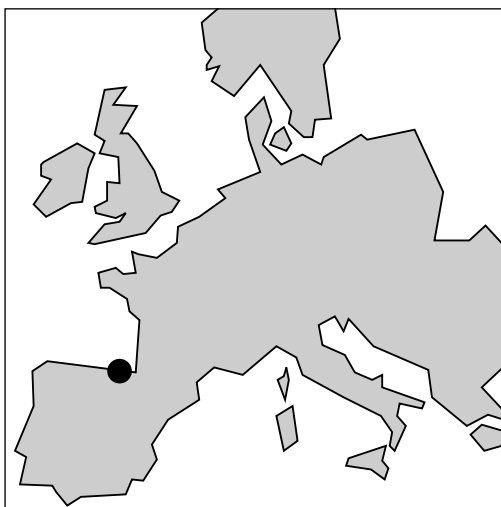
D'après l'observation du tourisme urbain
de la région lyonnaise.
Octobre 1997



■ Métropoles européennes en projet

Bilbao ou le miracle de la revitalisation urbaine

Groupe de travail "Stratégies de Développement des Grandes Villes Européennes", dans le cadre de la Commission de développement économique des Eurocités.
Extrait de la Newsletter n°1, février 1999



Bilbao se situe au pays basque espagnol dans la province de Biscaye. Avec 500 000 habitants, c'est la septième ville d'Espagne. En ajoutant l'aire métropolitaine, il s'agit d'un bassin d'environ 1 million d'habitants répartis dans 30 communes de part et d'autre du fleuve Nervión vers l'océan Atlantique. Fondée au XIIIe siècle autour du port et de la foire, Bilbao s'est beaucoup développée au XIXe siècle avec la sidérurgie et la construction navale.

Au début des années 90, Bilbao est en plein désarroi. Le modèle industriel de la " Ruhr espagnole " s'effondre, et le taux de chômage approche les 30 %, ce qui entraîne une dégradation sociale importante, à laquelle s'ajoutent des problèmes d'environnement.

Cette situation de peur, pour le devenir même de la ville, va engendrer une formidable mobilisation des acteurs locaux sur la nécessité d'agir pour produire une nouvelle vision de l'avenir, qui dépasse le seul aménagement urbain.

Aujourd'hui, quiconque se rend - et vit - à Bilbao peut mesurer les changements qui sont intervenus. La réussite de Bilbao n'est pas le fruit du hasard : la dynamique engagée s'appuie sur une volonté forte de montrer que cette ville a un futur, et donc qu'elle fait partie des grandes métropoles européennes. Fondée sur une action structurelle, sur laquelle s'appuient des **projets à valeur symbolique**, cette dynamique a conduit au renouveau de la métropole.

L'un de ces projets est le **musée Guggenheim**, ouvert depuis octobre 1997. Superbe vaisseau de titane conçu par Frank O. Gehry en plein cœur de Bilbao et sur les bords de la rivière, il accueille les collections de la célèbre fondation new-yorkaise. Ce projet est le fruit de trois facteurs. Bilbao souhaite asseoir son renouveau sur une nouvelle image et a déjà commencé à développer des projets. La Fondation Guggenheim cherche à ouvrir un musée en Europe. Le Pays basque est la seule autonomie d'Espagne où l'impôt est levé directement par les Provinces, qui sont libres de son utilisation. Cette conjonction d'éléments va aboutir, malgré les réticences du milieu local, à la construction d'un musée de 24 000 m² pour 100 millions d'euros d'investissement, dont les bâtiments ont été entièrement financés par la province et le gouvernement basque, et qui est géré par le secteur privé. Avec 1,3 million de visiteurs la première année d'ouverture, contre 500 000 attendus, son exploitation représente 0,47 % du PIB du Pays basque. Ce musée constitue un formidable instrument marketing : 30 % des visiteurs viennent du Pays Basque, 30 % du reste de l'Espagne et 40 % du reste du monde. Deuxième musée le plus visité en Espagne derrière le Prado, il a complètement modifié l'approche touristique de la métropole.

Une autre réalisation importante est le nouveau **Palais des Congrès et de Musique**, ouvert depuis février 1999. Financé par la Province, le bâtiment, dont l'architecture s'inspire d'un bateau en construction, s'étend sur 25 000 m², 3 salles de théâtre et plusieurs salles de conférence. Ce projet va renforcer les fonctions affaires et culturelles de la ville.